

Alertes et mobilisations à l'échelle internationale. Pour une balistique sociologique des causes internationales

Francis Chateauraynaud
GSPR – EHESS

Version du 26 mai 2007

*Note pour la journée « Transfrontières » du 7 juin 2007 **

One of the most conspicuous features of politics at the turn of the millennium is the emergence of issues which transcend national frontiers. Processes of economic internationalization, the problem of the environment and the emergence of regional and global networks of communication are increasingly matters of concern for the international community as a whole. The nature and limits of national democracies have to be reconsidered in relation to processes of social and economic globalization; that is, in relation to shifts in the transcontinental or interregional scale of human social organization and of the exercise of social power.

David Held, Democracy and Globalization (1997)

Les quelques pages qui suivent s'inscrivent dans une série de travaux menés ces dernières années sur les alertes et les mobilisations internationales. Il s'agit de suivre, à travers différents dossiers, la manière dont des acteurs parviennent à mobiliser autour d'une cause en la dotant d'une *puissance d'expression* et en remplissant les exigences d'une *fonction d'universalisation*. Au plan théorique, il s'agit de discuter, à partir du point de vue d'une sociologie pragmatique, l'argument du cosmopolitisme développé par Ulrich Beck¹ : la globalisation des affaires humaines passe par la production de multiples arènes internationales, lesquelles n'obéissent pas aux mêmes contraintes, et l'émergence d'une cause internationale suppose un long *travail politique*, rarement décrit en tant que tel, de mise en rapport de différentes localités à l'échelle « globale ». En matière de relations internationales,

* Ces quelques notes prennent appui sur des travaux en cours au GSPR, et ne sont pas destinées, telles quelles, à la publication. Les arguments que l'on y trouve sont empruntés à plusieurs documents (notes de séminaire, textes de communication et d'articles en chantier, rapports d'études socio-informatiques).

¹ U. Beck, Qu'est-ce que le cosmopolitisme ?, Paris, Aubier, 2006.

la tendance est toujours au libre jeu des interprétations géopolitiques, plus ou moins élaborées philosophiquement ². Or la sociologie des mobilisations peut réintroduire d'utiles médiations entre expériences locales et interprétations globales. Suivre les opérations critiques des acteurs permet d'explicitier la nature des relations qui se tissent entre les localités, le global pouvant tantôt s'appréhender comme un espace de représentation partagé par une foule d'acteurs, qui permet la mise en commun de concepts et d'institutions, tantôt comme un faisceau de liens et de connexions en constante reconfiguration, à proprement parler irréprésentables ³. Du point de vue de la sociologie pragmatique, qui sera le mien ici, on ne peut revenir au local, et sauver, s'il y a lieu, l'autonomie des expériences qui se développent dans les localités, les milieux, les territoires du monde sensible, dans les lieux mêmes où les personnes et les groupes peuvent développer leurs *prises*, qu'en ayant analysé et clarifié les processus par lesquels s'imposent des représentations et des dispositifs qui traversent ces localités, qui tentent de les « glocaliser » selon l'étrange jargon qui s'est installé chez de multiples amateurs de modèles de gouvernance mondiale.

1. Une gamme étendue d'alertes, d'affaires et de causes

Parallèlement au suivi de grands dossiers technologiques, sanitaires et environnementaux, comme le nucléaire, les nanotechnologies, les OGM ou la grippe aviaire ⁴, qui traversent facilement les frontières, et, en tant que tels, alimentent pleinement la problématique des objets transfrontières, je me suis intéressé aux prises de la critique face à des crises internationales majeures, en regardant les modalités d'engagement d'une entéléchie particulièrement présente aujourd'hui dans les discours publics contemporains : la *communauté internationale* ⁵. La guerre du Kosovo m'avait permis d'étudier les figures de la critique à l'échelle internationale, et d'interroger les contraintes de l'action et de la communication publique face à des acteurs et des enjeux transnationaux. Ces dernières années, avec plusieurs membres du GSPR, dont plusieurs doctorants, je me suis intéressé aux formes de mobilisation et d'interventions publiques suscitées par des conflits comme ceux de la deuxième guerre d'Irak ⁶ ou de la violence politique en Colombie ⁷. Cet ensemble de

² Voir sur ce point, V. Cotesta, Images du monde et société globale. Grandes interprétations et débats actuels, Presses de l'Université de Laval, 2006. Les enjeux internationaux sont aussi l'occasion de mettre à l'épreuve les théories de la justice. Voir J. Rawls, Paix et démocratie. Le droit des peuples et la raison publique (The Law of Peoples. With the Idea of Public Reason Revisited, Harvard University Press, 1999).

³ On peut prendre l'exemple de l'affaire des caricatures du Prophète qui a provoqué une crise sans précédent : la scène internationale décrite par les différentes épreuves traversées par les dessins publiés au Danemark par le Jyllands-Posten est formée d'une multitude d'acteurs hétérogènes qui tentent tous de peser sur le processus, qu'il s'agisse d'attiser la « colère des musulmans », de défendre la « démocratie » et le « droit d'expression », de chercher des compromis ou de relativiser la cause. Voir J. Favret-Saada, Comment produire une crise mondiale avec douze petits dessins, Paris, Les prairies ordinaires, 2007.

⁴ Voir F. Chateauraynaud et D. Torny, « Mobiliser autour d'un risque. Des lanceurs aux porteurs d'alerte », in Cécile Lahellec (coord.), Risques et crises alimentaires, Paris, Tec & Doc, 2005.

⁵ Cf. Francis Chateauraynaud, « Une entéléchie d'après la guerre froide. Note sur les modes d'existence de la communauté internationale », Document du GSPR, juillet 2002, en ligne sur halshs.archives-ouvertes.fr ; F. Chateauraynaud, « Les ressorts de la critique à l'échelle internationale - Une lecture pragmatique de quelques épisodes de la guerre du Kosovo », in Pascale Laborier & Danny Trom (dir), Historicité de l'action publique, Paris, PUF, coll. Curapp, 2003, p. 259-291.

⁶ Un texte en préparation pour le colloque « Les approches pragmatiques de l'action publique » (Bruxelles, 15-

travaux me conduit à proposer un cadre d'analyse assez général permettant de saisir la formation des causes internationales et de suivre leurs transformations au fil d'épreuves qui engagent des jeux d'acteurs et d'arguments, des dispositifs et des instances à la fois mobiles et hétérogènes. D'où la formule de « *balistique sociologique* ». Comment les enjeux climatiques ont-ils pris le dessus ces dernières années sur d'autres dossiers (*issues* en anglais) ? Le travail des enfants est-il toujours une cause mobilisatrice ? Que font les gouvernements et leurs vis-à-vis les nombreuses ONG qui multiplient les actions et les rapports ? Pourquoi le dossier du Darfour est-il la première priorité d'un ministre des affaires étrangères, lequel s'envole d'ailleurs aussitôt pour le Liban ? Ingrid Betancourt sera-t-elle bientôt libérée, et sa libération modifiera-t-elle réellement la situation colombienne ? Qu'est devenue l'affaire des déchets toxiques d'Abidjan, dossier décrit comme un « mini Bhopal » qui a suscité une immense colère de la part des habitants d'Abidjan et provoqué une crise au sein du gouvernement de la Côte d'Ivoire ?

En entrant par les alertes et les mobilisations internationales, on semble se donner une classe de phénomènes sans limite assignable. En un sens tout peut y entrer : car tout ce qui ne donne pas lieu à une mobilisation internationale nous informe, a contrario, de la nature des contraintes qui pèsent sur le partage entre les causes admissibles et inadmissibles, et fait donc partie de l'objet à traiter ! Le nombre de signaux qui passent la barrière inséparablement cognitive et politique de la mise en scène internationale est fort élevé et sans doute en soi indénombrable. Il reste que certaines causes sont plus visibles que d'autres, mobilisent plus intensément ou plus longtemps, donnent lieu à des controverses et des débats marquants, des affaires ou des actes de protestation qui créent des précédents et autant de leviers pour des actions futures. Une fois qu'un dossier a été rendu visible (saillant), intelligible (descriptible) et pertinent (interprétable), il peut revenir sur la « scène » selon des temporalités variables. Par exemple, si l'on prononce le nom d'Anna Politkovskaïa, il n'y a plus besoin de redéployer complètement les détails – du moins pour une certaine durée – et en citant ce nom on active illico tout un réseau actantiel, que l'on peut lier facilement à la cause plus générale de la liberté de la presse dans le monde, cause portée par de multiples ONG. Autrement dit les modes d'existence des causes internationales alimentent et transforment le sens commun, c'est-à-dire les repères et les représentations nécessaires au partage d'un certain sens de la réalité. Difficile de dire par exemple sans susciter un froncement de sourcil : « je pars demain en vacances à Bagdad ». Pour aider à bien comprendre le type d'objet et de méthode sociologique en jeu, je propose de prendre rapidement quelques exemples qui donnent une idée de ce qui se glisse sous la notion de « cause internationale ».

16 novembre 2007) sera disponible d'ici la fin de l'été sous le titre : « Mobilisations internationales et manifestations d'impuissance. Regard sociologique sur le chaos irakien ».

⁷ Voir J.-C. Guerrero, « La fixation progressive d'une représentation floue de la violence colombienne sur la scène médiatique internationale », in *Événements mondiaux, regards nationaux*, Hermès, n°46, 2006.

L'in vraisemblable tour du monde du porte-avion Clémenceau.

L'échelle internationale surgit en premier lieu sur des dossiers que l'on suit de longue date : par exemple, dans le cas de l'amiante, on voit clairement que l'on est passé d'un modèle de comparaison ou d'accords de pays à pays à une véritable reconstruction globale des problèmes ⁸. Dans le dossier de l'amiante on a vu surgir en 2005 le porte-avion Clémenceau, lequel a été refoulé par l'Inde. Ban Asbestos, une ONG qui milite pour l'abolition de l'amiante au niveau mondial, signe avec cette affaire une éclatante victoire...

« [...] Nous assistons, de la part du gouvernement du Canada, incité en sous-main par les producteurs canadiens, à une attitude totalement irresponsable, d'autant que ce pays ne consomme pas l'amiante qu'il produit. La quasi-totalité de la production de l'amiante est, en effet, envoyée dans les pays du tiers-monde. Inutile de vous dire que la situation y est encore plus préoccupante. **Nous avons vu, notamment dans l'émission Thalassa, sur France 3, un reportage sur certains chantiers navals chargés de démolir les navires. Je pense notamment au cas de l'Inde.** Cet exemple est particulièrement épouvantable. **C'est la raison pour laquelle nous avons pris l'initiative d'engager une action en référé pour empêcher le départ de l'ancien porte-avions Clémenceau vers l'Inde.** Je rappelle que ce porte-avions est actuellement amarré à Toulon où son amiante lui est retiré.

(Henri Pezerat, audition par le Sénat 2 mars 2005)

L'Inde pourrait s'opposer au désamiantage du " Clémenceau "

La commission de contrôle des déchets toxiques de la **Cour suprême de l'Inde** a rendu un avis négatif, vendredi 6 janvier, à propos du désamiantage et du démantèlement du porte-avions Clémenceau dans un chantier du Gujarat. Sans prendre de décision définitive, cette commission a estimé que **procéder à de telles opérations " violerait " la convention de Bâle (1989) sur les déchets dangereux**, ce qui est la position défendue par les organisations de défense de l'environnement. Son président, G. Thyagrajan, a déclaré que, sur la base des informations qui lui ont été transmises, la commission ne " trouve pas encourageant d'autoriser ce navire à entrer en Inde ". Le Clémenceau (qui est en Méditerranée) restera donc " **hors des eaux indiennes jusqu'à ce qu'une décision soit prise** . Les informations sur l'amiante (que contient le bateau) varient de 50 tonnes à 1 000 tonnes et, en conséquence, nous avons besoin d'informations supplémentaires pour rendre une décision finale " , a souligné M. Thyagrajan. **Ni l'ambassade de France à New Delhi ni l'ambassade de l'Inde à Paris n'étaient en mesure, vendredi soir, d'estimer la portée, notamment juridique, de cette recommandation** . La commission doit se réunir de nouveau le 20 janvier. D'ici là, elle devrait entendre des points de vue contradictoires. Cette position de la Cour suprême est saluée par les associations anti-amiante. La convention de Bâle prévoit que les mouvements transfrontaliers de déchets dangereux ne soient autorisés que si l'Etat d'exportation " ne dispose pas des moyens techniques et des installations nécessaires ou des sites d'élimination voulus pour éliminer les déchets en question selon des méthodes écologiquement rationnelles et efficaces " . Greenpeace et le réseau Ban Asbestos (Eliminer l'amiante) ont réclamé vendredi " le rappel " du porte-avions en France et " son désamiantage complet avant son éventuelle exportation pour démolition "

Le Monde / date:06/01/2006

La circulation des objets est liée ici à la construction d'un espace critique international sur le transfert des risques, notamment des pays du Nord vers les pays du Sud. Mais l'Inde n'est peut-être plus tout à fait ce que l'on appelle un pays du Sud ... Les textes internationaux servent d'appui aux acteurs pour organiser leurs dénonciations. Il ne s'agit pas seulement de principes humanitaires ou de mobiles écologiques, il y a tout un univers de textes, dotés de formes de juridicité variables auxquels certains acteurs s'efforcent de donner force de loi ⁹.

⁸ Sur l'amiante, voir F. Chateauraynaud et D. Torny, Les Sombres précurseurs. Une sociologie pragmatique de l'alerte et du risque, Paris, EHESS, 1999.

⁹ Sur ce point voir M.-A. Hermitte, « La fondation juridique d'une société des sciences et des techniques par les crises et les risques », (à paraître).

Mais cela pose la question des fondements d'une justice globale ¹⁰. Et comme le montre le cas des déchets toxiques d'Abidjan l'existence de textes et de vigiles non gouvernementaux ne suffit pas à éviter les catastrophes...

L'affaire des déchets toxiques d'Abidjan

*Arrivé au port d'Abidjan (Côte d'Ivoire) le 19 Août 2006, le **Probo Koala**, bateau de la **compagnie grecque Prime Maritime Management Inc** affrétée par la **société néerlandaise Trafigura** avait dans ses soutes des **résidus toxiques à forte teneur en hydrogène sulfuré et mercaptans**. Ces déchets toxiques sont livrés à la société **Tommy**. Comme conséquences de cet acte , **580 tonnes de déchets toxiques déversés sur une douzaine de sites d'Abidjan** et ses environs, 08 morts officiellement connus avec plus de 56000 personnes intoxiquées de ces émanations à l'odeur d'oeuf pourri qui prend à la gorge, provoque irritations cutanées, malaises, diarrhées, maux de tête, vomissements et saignement de nez. C'est le lieu de rappeler que **l'Afrique est réceptacle de rejets chimiques ou autres que les pays industrialisés** produisent chaque année en quantité plus importante. Ainsi sur le vieux continent, les multinationales en complicité avec des armateurs et certaines autorités locales violent la convention de Bâle (adoptée le 22 Mars 1989 et entrée en vigueur le 05 Mai 1992) sur le contrôle des mouvements transfrontaliers de déchets dangereux et leur élimination. Maintenant que le bateau **Probo Koala est bloqué en Estonie par Greenpeace**, qu'advient-il dans ce cas?*

Affaire à suivre...

Moussa Diomandé le 05/10/2006 sur mediaterrre.org.

L'objet même de cette affaire de pollution volontaire est décrit par les protagonistes eux-mêmes comme un objet transfrontière : la construction du cas suppose de lier des activités économiques transnationales, des localités, des groupes d'activistes et des médias, et surtout des conventions et des traités internationaux. Bref encore un dossier pour la casuistique des affaires environnementales, lesquelles contribuent grandement à la production de nouvelles formes de régulation et de mobilisation à l'échelle internationale ¹¹

¹⁰ Voir Stéphane Chauvier, Justice et droits à l'échelle globale, Paris, Vrin/EHESS, 2006.

¹¹ Autre dossier que l'on a commencé à suivre et qui entre dans la casuistique sociologique des causes internationales, les conflits sur les quotas de pêche, lesquels ont donné lieu à une performance mémorable de Greenpeace sur le thème de la disparition du thon rouge en Méditerranée, avec une tentative de blocage du port de Marseille au cours de l'été 2006.

H5N1 : une alerte mondiale en forme de prophétie de malheur officielle

A very official prophecy of doom : when WHO launches a global alert

WHO pandemic influenza draft protocol for rapid response and containment

27 January 2006

“The world is now closer to another influenza pandemic than at any time since 1968, when the last of the previous century’s three pandemics began. While influenza pandemics are infrequent events, they are rightly feared as they spread very rapidly to affect all countries and cause abrupt and significant increases in morbidity. Neither the timing nor the severity of the next pandemic can be predicted, but severe pandemics in the past have resulted in tens of millions of deaths. As the SARS experience clearly demonstrated, the first influenza pandemic of the 21st century could have significant economic and social consequences that go well beyond the absolute impact on health.”

Ten things you need to know about pandemic influenza (WHO 14 October 2005)

- 1. Pandemic influenza is different from avian influenza.
- 2. Influenza pandemics are recurring events.
- 3. The world may be on the brink of another pandemic.
- 4. All countries will be affected.
- 5. Widespread illness will occur.
- 6. Medical supplies will be inadequate.
- 7. Large numbers of deaths will occur.
- 8. Economic and social disruption will be great.
- 9. Every country must be prepared.
- 10. WHO will alert the world when the pandemic threat increases.

The result of this strong alarm signal is easy to trace : the H5N1 issue has never left the international public scene since october 2005.

L’intérêt de la construction d’un *espace de variation* des objets et des causes qui traversent la « scène internationale » – notion qui mérite d’ailleurs d’être analysée et partiellement déconstruite – réside bien sûr dans les possibilités comparatives et contrastives qu’il crée. Ainsi, on peut comparer le dossier du changement climatique et celui de la grippe aviaire (H5N1), ce qui fait apparaître des modes d’existence très différents de ce que l’on appelle la « communauté internationale ». Le degré d’universalisation de la cause est dans les deux cas maximal mais les procédés de mobilisation et le type de délégation scientifique et politique changent radicalement. Dans un cas, il s’agit de forcer des instances multiples à se préparer au pire, face à une menace de pandémie qui peut très bien ne jamais se produire. Dans l’autre, le mal est déjà fait et la question posée, notamment autour des travaux du GIEC, est celle des modes d’action collective et l’on voit s’engager une véritable bataille de scénarios et de visions du futur ¹². Dans les deux cas, les acteurs découvrent et renforcent le haut degré d’interdépendance de leurs activités, ce qui produit en retour des instances et des dispositifs transnationaux qui rendent de plus en plus difficile la relocalisation des problèmes. Mais la construction des outils qui produisent du global ne passe pas seulement par des alertes ou des

¹² Sur la mise en forme des modèles et autres scénarios ayant permis de construire une alerte climatique globale, voir l’ouvrage collectif dirigé par A. Dahan Dalmenico, Les modèles du futur. Changement climatique et scénarios économiques : enjeux scientifiques et politiques, Paris La découverte, 2007.

crises : il faut noter l'importance dans ces processus de la *confection des standards*, des luttes et des négociations sur leur définition et les modalités d'accès (voir les technologies de l'information mais aussi les médicaments...). Se référer à la communauté internationale comme entéléchie morale c'est une chose : lui donner corps, suppose de surmonter des contraintes de milieux et de dispositifs. On ne change pas le monde en agissant seulement au niveau des représentations...

2. Alertes mondiales et images du monde : l'entrée par les processus de mobilisation

La totalisation des expériences ouvre la voie à de multiples scénarios catastrophistes, qui se nourrissent de la multiplication des catastrophes et des crises. Ce n'est pas anodin si Ulrich Beck, l'auteur de *La société du risque*, défend désormais ce qu'il appelle le point de vue cosmopolitique : selon lui, on ne peut plus penser ni agir dans un cadre local ou national. On est d'emblée au niveau international, et même plus précisément glocal, car chaque localité incarne à sa manière l'univers cosmopolitique. Pourtant, la globalisation peut être appréhendée comme un processus complexe, constamment réitéré, remis en jeu, discuté, redéployé. On enregistre en effet différentes manières de porter des problèmes, des idées ou des arguments sur une « scène internationale ».

- Il y a d'abord l'« agenda international » produit par des entités qui se dotent d'une puissance d'expression suffisante pour faire passer des messages ou imposer des dispositifs : logique de communication transnationale.

- Il y a ensuite l'occurrence de catastrophes, de crises ou de conflits à travers lesquels des acteurs, non encore identifiés et installés sur ladite scène internationale, parviennent à mobiliser autour d'une cause – laquelle peut être saisie dans des dispositifs d'action plus durables et rejoindre la première formule (ex de l'observatoire international des prisons).

- Enfin, il y a différents processus de mise en réseau de localités qui finissent par nourrir les débats et les actions publiques qui se placent au niveau global. Dans ces processus on peut compter les forums sociaux, mais beaucoup d'autres formes qui comprennent la production de débats et de délibérations, qui se rapprochent de ce que Mark Osiel, appelle la logique du « dissensus » : constater publiquement des désaccords et des conflits de valeur peut avoir plus d'efficacité pratique dans la recherche de la paix que de forcer le consensus à tout prix.

Contrairement aux interprétations globalisantes, il s'agit donc de penser les conditions d'émergence et de transformation des causes internationales. La notion de « communauté internationale » ne joue ici qu'un rôle actanciel : c'est une instance de référence pour certains, un objet de rhétorique pour d'autres, une appellation commode pour la plupart (la grosse majorité des textes juridiques désignent surtout les institutions internationales...). Mais que va-t-on mettre sous la notion de « cause internationale » ? Tout événement, alerte, différend, mouvement, dispositif, énoncé, conflit qui est porté par un acteur ou un groupe d'acteurs agissant au nom d'un bien commun universel, ou plutôt universalisable, et interpellant une ou plusieurs instances capables d'agir dans une arène internationale. Chaque tentative de mobilisation est un analyseur du degré de maillage et de la standardisation des dispositifs à l'échelle mondiale.

Notons que « mobiliser les médias », à cette échelle, ne signifie plus grand-chose car l'effet d'entraînement n'est pas garanti faute d'une agence centrale ou d'une forte hiérarchisation préalable des supports. Par ailleurs, l'internet a complètement modifié les modes d'existence des entités et des causes – mais je n'entre pas dans cet aspect des processus de globalisation qui mérite des analyses spécifiques. Ce qui est sûr c'est que la vitesse avec laquelle peut surgir et circuler un événement, par exemple une vidéo montrant des tirs de soldats chinois sur un groupe de tibétains à la frontière, crée une rupture avec les périodes antérieures, marqués par la place prise par la télévision dans les modes d'existence des conflits et des crises à l'échelle mondiale. Notons à ce propos que ce qui préoccupe Boltanski dans l'ouvrage qu'il a consacré au début des années 1990 aux causes humanitaires, c'est la question de la « politique de la pitié » et du « spectacle de la souffrance »¹³. Il ne s'agit pas de décrire les chemins suivis par des alertes, des dénonciations, des controverses ou des crises mais d'allonger la liste des topiques contenues dans le répertoire des formes du jugement qui informent le sens ordinaire de la justice décrit dans le modèle des cités. C'est la question de l'émotion suscitée par la reprise médiatique d'une crise humanitaire qui fait l'objet de la trame théorique du livre, écrit dans une période de crise de la construction humanitaire, crise liée à la distance insurmontable qui sépare alors les acteurs sur le terrain et les spectateurs, essentiellement mobilisés comme donateurs. Des changements profonds ont modifié radicalement cette relation : la présence de plus en plus tangible dans le monde vécu des effets de la mondialisation (les exclus, les sans-papiers, les délocalisations), la montée des thèmes sanitaires, environnementaux et sécuritaires qui rendent manifeste une interdépendance toujours plus grande des activités et des formes de vie ; la montée des mouvements altermondialistes qui refondent la question des rapports Nord/Sud ; enfin, les nouvelles technologies, qui modifient le statut de l'image télévisuelle, balayent en grande partie l'ancien partage local/global, et dans la foulée, la frontière public/privé.

Prolégomènes à une balistique sociologique

« [...] j'opérerai une distinction entre différentes formes de cosmopolitisme, dont la plus connue est la version qui plaide pour l'harmonie par delà les frontières culturelles et nationales (« cosmopolitisme normatif ») ou « cosmopolitisme philosophique ». Cette conception normative doit être distinguée de la perspective analytique et descriptive propre aux sciences sociales, qui se libère des catégories nationales (c'est l'« optique cosmopolitique » ou « cosmopolitisme analytique et empirique »), et dans laquelle on peut observer l'accroissement de l'interdépendance des acteurs sociaux par delà les frontières nationales, avec cette particularité que cette « cosmopolitisation » est le fruit de conséquences secondaires non voulues et non perçues d'actions qui n'étaient pas censées être « cosmopolitiques » au sens normatif. [...] Dans certaines circonstances, ce dernier type de « cosmopolitisation » entraîne l'apparition de forums globaux de discussion, et des régimes globaux se constituent pour s'occuper de questions liées aux conflits transnationaux »
Ulrich Beck, Qu'est-ce que le cosmopolitisme ? (p. 38-39)

Construire l'espace dans lequel peuvent se décrire les trajectoires suivies par les différentes causes est, à n'en pas douter, un vaste programme. Dans ce qui suit je fournis quelques éléments épars et provisoires, conçus comme autant de briques qu'il faudra parvenir à

¹³ L. Boltanski, La souffrance à distance. Morale humanitaire, médias et politique, Paris, Métailié, 1993.

assembler et faire tenir ensemble au fil de multiples enquêtes collectives, quitte à changer plusieurs fois de modèle et d'architecture.

J'observe d'abord que le surgissement totalement imprévu (et souvent imprévisible) et la situation anticipée (déjà connue) qui se développe ou s'aggrave sans qu'aucun acteur n'ait de prise sur le processus forment les deux bornes du continuum des figures qui vont intéresser nos enquêtes. Pour illustrer cette opposition, il suffit de penser au tsunami d'un côté et au chaos irakien de l'autre. Au centre de ce continuum, on va trouver les mobilisations institutionnelles de type « sommet mondial » ou « journée mondiale » qui supposent une cause constituée, des acteurs équipés, des thèmes déjà frayés, un travail politique déployé dans la durée, et, de fait, un minimum de prises collectives, même si des « cris d'alarme » sont régulièrement lancés¹⁴. La dimension temporelle n'est pas simple à intégrer dans ce schéma car l'existence d'un ou plusieurs précédents, proches ou éloignés dans le temps, est un des éléments les plus structurants de toute mobilisation : il y a eu un tsunami monstrueux, il y a désormais de multiples alertes se référant à des risques de tsunamis, pourtant d'amplitude assez faible. De même le cas du Rwanda sert de véritable spectre dans le suivi de l'évolution des conflits en Afrique (cf. actuellement le Darfour). Le caractère prévisible ou non d'un phénomène est évidemment au cœur de multiples dossiers. On constate empiriquement que les acteurs sont très souvent visionnaires à rebours, ce qui peut conduire à surqualifier ou surcoder des processus.

*“The [japanese] government still maintain that its scientists **will detect in advance the warning signs** that the “big one” is on its way. Such faith in science is both rare and touching, but in this case entirely misplaced. **Retrospectively, it has been noted that some earthquakes have been preceded by falls in the water levels in wells and boreholes, and in elevated concentrations of radioactive radon gas issuing from the rock, but this is not always observed.** Furthermore, such changes can occur without a following quake, making them **notoriously unreliable for prediction purposes.** A group of Greek scientists **claim that they can detect electrical signals in the crust prior to an earthquake, but there is no convincing evidence for this and the method is derided by most seismologists.** On the other hand, there does appear to be something in the idea that animals, birds, and fish behave strangely before an earthquake, and the Japanese are actually **undertaking serious research to find out if catfish – amongst other organisms – can help them forecast the next big one.** The problem here is that no one knows how animals can detect a quake before it happens, although it has been suggested that strain in the rocks generates electrical charges in fur and feathers, and perhaps even scales, that trigger small electric shocks, making the animals undstandably restless and irritable. But this begs the question, **how do you decide if a pig, for example, is behaving strangely ?**”*

Bill McGuire, “The Enemy Within. Super-Eruptions, Giant Tsunamis, and the Coming Great Quake”, Global Catastrophes, 2002, Oxford University Press, p. 85-86

Suivre la transformation des causes et proposer des modèles à partir d'une exploration des ressources et contraintes des auteurs-acteurs, et en particulier des porteurs d'alerte, conduit ainsi vers une sorte de balistique sociologique – laquelle nous éloigne, au moins dans un premier temps, de la philosophie morale. Il y a différentes hypothèses en concurrence :

- Soit les causes obéissent à des trajectoires chaotiques ; le seul fait réellement attesté étant la pression continue d'innombrables acteurs qui tentent d'accéder à la « scène internationale » ;
- Soit les causes suivent des parcours relativement balisés mais ces parcours renvoient aux

¹⁴ Voir l'exemple du sida. N. Dodier, Leçons politiques de l'épidémie de sida, Paris, EHESS, 2003.

fonctionnements des arènes et des dispositifs d'action et de communication à distance ; la hiérarchie des causes reflète alors un état des rapports de force et d'influence entre les différents supports de communication ; la logique dominante ici est celle de la reprise ;

- Soit elles sont associées à des événements d'une telle puissance qu'aucun porte-parole ne peut les négliger (cas de l'aide humanitaire d'urgence) ;

- Soit, enfin, elles sont le produit d'un savant tissage de liens entre des acteurs, des milieux, des dispositifs et des supports d'expression. Le travail politique finit par s'imposer via la conquête d'une puissance d'expression engendrant la prise en compte d'alertes ou de dénonciations. Ce travail passe par des hauts et des bas mais finit par produire des auteurs-acteurs et des causes durablement installés – donnant lieu à des manifestations ou des mobilisations régulières (cf. par les journées mondiales de X).

Un gradient de prégnance dont dépendent les trajectoires des causes lorsqu'elles sont soumises à des principes de réalité.

1. *Force déchaînée* qui produit un événement international : le prototype en est la catastrophe naturelle (tremblement de terre, tsunami, ouragan, etc.) cf. Bill McGuire, Global Catastrophes. On peut s'en protéger plus ou moins bien, on peut étalonner les outils de prévision, mais les événements sont inévitables et destructeurs. Notons au passage que la construction de l'alerte globale sur le climat change le statut épistémique mais aussi politique des « événements climatiques extrêmes » comme les pluies diluviennes ou les ouragans, les sécheresses ou les canicules...

2. *Parasite ou agent qui prolifère*, et qui peut passer une barrière de protection, ne pas être correctement surveillé, être perçu trop tard. On est en plein dans la problématique des « maladies émergentes » et/ou des épidémies qui mettent à l'épreuve les systèmes sanitaires et engagent l'OMS. Voir la série des alertes et des épidémies suivies (Sida, Ebola, SRAS, Marburg, vache folle, H5N1 ...), mais aussi le paludisme, la dengue ou le choléra qui donnent lieu à des dénonciations régulières du mépris des riches pour les pauvres. (cf. les paramètres de la mobilisation autour des causes : c'est le problème du degré d'extension, applicable aussi dans le cas des zones de conflit ...)

3. *Risques technologiques* (accidents, pollutions, toxicité de type CMR, dangers liés à des activités à grande échelle, comme la sécurité aérienne). Il y a normalement des dispositifs de veille et de sécurité mis en place suite à des événements marquants. L'alerte ou la dénonciation porte le plus souvent sur la violation de règles fondamentales ou d'une absence de vigilance (cas des déchets toxiques d'Abidjan).

4. *Conflit ou controverse sur l'imposition de standards*. On l'a vu récemment avec la « Société de l'information » et l'ICANN (Internet Corporation for Assigned Names and Numbers). Voir par ailleurs les affaires Microsoft et la querelle de l'open source.

5. *Alertes et affaires concernant des délits, des crimes ou des violences* contre les personnes et les groupes, les patrimoines et les territoires. Les cas de dénonciation ou de plainte devant une cour de justice à compétence universelle sont de plus en plus nombreux. On n'est plus ici dans

une logique d'alerte, mais le contentieux en droit international est évidemment crucial dans la distribution des causes et des mobilisations. C'est le domaine du « cause lawyering » étendu à l'échelle internationale. Voir l'affaire Pinochet ... "Cause Lawyering and the Construction of Global Citizenship".

6. *Alertes d'experts* sur l'évolution d'une situation conflictuelle ou pré-conflictuelle.

7. *Mouvements organisés* contre des pratiques contraires aux droits fondamentaux. Ex les mouvements antiarmes.

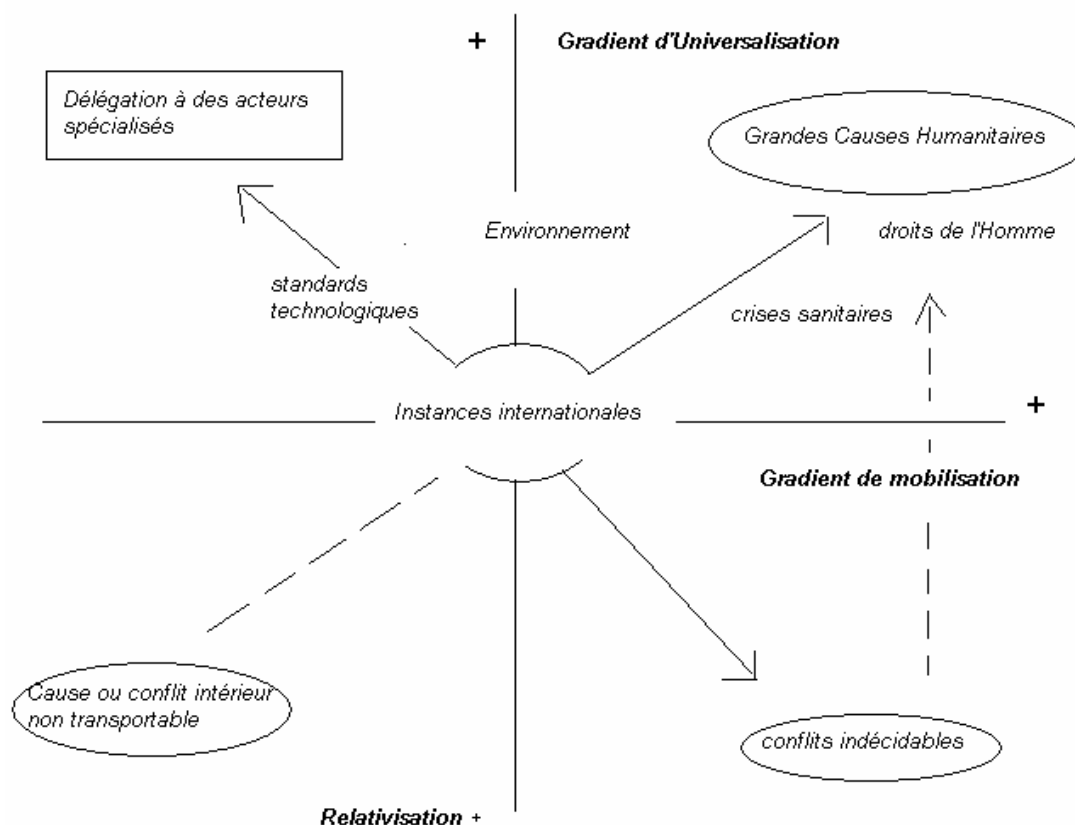
8. *Communauté épistémique ou scientifique* qui organise des épreuves et lance des alertes. L'exemple des cryptologues mériterait d'être étudié : selon eux le commerce électronique mondial est truffé de vulnérabilités Voir International Association for Cryptologic Research (IACR).

9. *Lanceurs d'alertes ou groupes organisés au niveau mondial* mais qui ne sont pas pris au sérieux : c'est le cas du International Committee Against Mars Sample Return ; c'est aussi le cas, d'un certain point de vue, des transhumains regroupés dans la World Transhumanist Association : si on ne reconstruit pas l'humain, notamment grâce aux nanotechnologies, c'est fini !

10. Enfin, on trouve la figure du conflit généralisé auquel s'accrochent de multiples *scenarios-catastrophes et prophéties de malheur*. C'est manifestement le cas de la guerre en Irak, dont plus personne ne voit de fin faute de valeurs et d'instances reconnues par tous les protagonistes, ni d'espace de calcul permettant la négociation de compromis, et de mode de résolution en prise avec les réalités du terrain –on assiste ici à un éclatement de la communauté internationale.

La réussite d'une cause internationale dépend évidemment de multiples facteurs. Mais pour sortir de l'effet de liste hétérogène, je propose de résumer le jeu de contraintes qui pèsent sur les *porteurs de cause* à partir de deux gradients (en entendant le mot « gradient » dans le sens précis que lui donnent les sciences physiques, à savoir le taux de variation d'une grandeur en fonction de la distance) : un *gradient d'universalisation* et un *gradient de mobilisation*. Ces deux axes permettent de sortir de la tautologie néo-kantienne selon laquelle ce qui est universel l'est parce que déjà universalisé et ce qui est universalisé est tout ce qui supporte une contrainte d'universalisation. En croisant le gradient ou la fonction d'universalisation et la capacité de mobilisation, on entrevoit un modèle du travail politique à l'échelle internationale. Ce modèle oblige à regarder par quelles épreuves passe la formation d'une cause, quelles sont les entités et les relations qui sont affectées par la fonction d'universalisation et par les opérations de mobilisation qui lui donnent corps¹⁵. Dans le cas d'une cause internationale, on voit bien que les épreuves sont particulièrement intenses, car les protagonistes doivent précisément transcender les différences de perception et de jugement, c'est-à-dire de prises, sans pour autant négliger les milieux et les formes d'expériences associées.

¹⁵ La notion de « gradient de mobilisation » apparaît dans un texte de G. Nicolas, « Victimes ou martyrs ? », *Cultures & Conflits*, n°11, 1993. Ce texte tente d'élaborer une théorie des conflits qui naissent des chocs répétés entre la « logique humanitaire » et des « logiques nationalitaires », chocs qui remettent en cause l'universalisme sur lequel se fondent les interventions internationales.



Ce cadre d'analyse est évidemment discutable – mais une de ses vertus est sa relative parcimonie. C'est essentiellement sur sa portée et ses limites que la discussion doit porter, l'accord étant beaucoup plus facile à établir sur l'urgence d'une sociologie capable de rendre intelligible les formes du travail politique à l'échelle internationale. Le travail sur la crise du Kosovo m'avait porté à regarder plus précisément les régimes discursifs dans lesquels surgissait la « communauté internationale ». Un texte de 2002 resté inédit rendait compte d'une première exploration « en corpus » et permettait d'identifier quelques propriétés formelles¹⁶. Force est de constater que la problématique est plus que jamais à l'ordre du jour et pose la question des modèles disponibles en sciences sociales, spécialement en sociologie pragmatique. Il suffit pour s'en convaincre de voir le succès des derniers ouvrages de Ulrich Beck qui condamnent ouvertement les sciences sociales qui restent accrochées à des espaces nationaux, ou même régionaux. Comme le préconise Ulrich Beck, on ne peut plus s'en tenir à la formule d'un *cosmopolitisme normatif*, conçu comme un pur *impératif catégorique*. Il nous faut passer à un cosmopolitisme méthodologique et analytique. Gageons que l'expression de « cosmopolitisme pragmatique » ne fait que prolonger le mouvement. Il ne s'agit pas d'un nouveau mot d'ordre à la mode mais d'examiner les modalités d'universalisation des causes et les formes concrètes de mobilisation par lesquelles elles se trouvent dotées d'une portée

¹⁶ On trouve également des éléments dans l'ouvrage d'Alice Krieg, « Purification ethnique ». Une formule et son histoire, Paris, CNRS-Editions, 2003. Voir notamment p. 192.

cosmopolitique. Les prétentions à l'universalité doivent ainsi être replacées dans la genèse des alertes, des débats et des mobilisations suscités par une cause ou un conflit.

3. L'exemple du chaos irakien. Une cause internationale définitivement perdue ?

« Les peuples libéraux démocratiques et décents ont toutes les chances d'appliquer le Droit des peuples entre eux, puisque ce droit est conforme à leurs intérêts fondamentaux, et que chacun souhaite honorer ses engagements vis-à-vis des autres et être réputé fiable. Les principes dont la violation est la plus probable sont les normes d'une conduite juste de la guerre contre les Etats hors-la-loi agressifs, et le devoir d'aide envers les sociétés entravées. Les raisons qui appuient ces principes font appel à une capacité de prévision considérable et doivent contrer des passions puissantes qui agissent en sens inverse. Mais le devoir de l'homme d'Etat est de convaincre le public de l'importance cruciale de ces principes. »

John Rawls, Paix et démocratie. Le droit des peuples et la raison publique (La découverte, 2006, p. 152 ; trad The Law of Peoples. The Idea of Public Reason Revisited, Harvard, 1999)

Comme l'étude de ce conflit fait l'objet d'investigations assez lourdes et d'un texte spécifique, je propose simplement ici de préciser l'intérêt d'introduire ce cas limite dans la confection de l'espace de variation en construction. Le cas de l'Irak peut sembler provoquer une rupture dans la série des cas étudiés jusqu'alors ou renvoyer à une sorte de diversification de notre « portefeuille d'objets de recherche » pour parler comme les gestionnaires ... Or, la guerre est évidemment un thème majeur omniprésent dans les affaires internationales, et en tant que situation extrême (du moins pour notre monde contemporain), elle engage intensément les quatre figures d'épreuves dominantes qui nous intéressent : les alertes, les débats publics, les affaires et les mobilisations collectives.

Mais pourquoi s'attaquer à un dossier aussi complexe, carrément indescriptible, hors de portée de la sociologie, a fortiori de la sociologie « pragmatique », et dont l'analyse est généralement réservée au géopolitologue ou au spécialiste en stratégie, lequel, à grand renfort de procédés interprétatifs, cherche à discerner l'émergence de nouvelles lignes de force dans les relations internationales ? ¹⁷ Je peux évidemment renverser la question : une simple attitude de *citoyen du monde*, suffisamment distant pour adopter une posture de spectateur impartial, n'est-elle pas suffisante pour motiver l'intérêt pour une guerre, a fortiori lorsque celle-ci n'est pas du tout éphémère (comme la première guerre du Golfe) et n'a rien de « local » ? Dans les deux cas, que l'on invoque le défaut de compétence ou que l'on se réfère à la morale universelle, celle de la *Paix perpétuelle* ¹⁸, il n'est pas encore question d'objet sociologique. Or, ce qui m'intéresse dans le conflit irakien, ce n'est évidemment pas de

17 O. Hubac, Irak. Une guerre mondiale. 1980 à nos jours. Editions de la Martinière, 2006.

18 « La communauté (plus ou moins soudée) s'étant de manière générale répandue parmi les peuples de la terre, est arrivée à un point tel que l'atteinte au droit en un seul lieu de la terre est ressentie en tous. Aussi bien l'idée d'un droit cosmopolite n'est pas un mode de représentation fantaisiste et extravagant du droit, mais c'est un complément nécessaire du code non écrit, aussi bien du droit civique que du droit des gens en vue du droit public des hommes en général et ainsi de la paix perpétuelle dont on ne peut se flatter de se rapprocher continuellement qu'à cette seule condition. » (Kant, Vers la paix perpétuelle, 1795)

fournir une nième interprétation des mobiles de cette guerre ou de m'aventurer librement dans le domaine des études sur les mondes musulmans contemporains ¹⁹. La guerre actuelle en Irak est d'abord un cas limite qui rend visibles, en les grossissant démesurément, les contraintes qui pèsent sur les mobilisations internationales et les visions du futur qui leur sont associées.

*“There is **not ‘a’ civil war in Iraq, but many civil wars and insurgencies involving a number of communities and organizations struggling for power. The surge is not curbing the high level of violence, and improvements in security cannot happen in a matter of months.**”*

Gareth Stansfield, Accepting Realities in Iraq, Middle East Programme Briefing Paper, Chatham House and University of Exeter, may 2007.

Je rappelle que je suis d'abord entré par un dossier dérivé ou voisin du dossier nucléaire – qui est déjà un dossier transnational de part en part : pendant la période connue sous la formule « pétrole contre nourriture », une mission de l'OMS tente d'instruire en toute « objectivité » le dossier d'un éventuel impact sur la santé en Irak de l'uranium appauvri resté sur le territoire après la guerre de 1991. En août 2001, une délégation, présidé par Abdelaziz Saleh, directeur régional adjoint du bureau régional de l'Organisation pour la Méditerranée orientale (EMRO), est reçue par le sous-secrétaire d'Etat irakien à la Santé Zouheir Saïd Abdel Salem. Il s'agissait de se pencher « sur des études élaborées par l'Irak sur un lien entre l'utilisation des armes contenant de l'uranium et des cas de cancer recensés dans le pays" depuis la guerre du Golfe (AFP, 29 août 2001). Selon l'agence officielle irakienne, "les Etats-Unis ont largué lors de leur agression en 1991 contre l'Irak 88000 tonnes de bombes, soit 7,5 fois la puissance de la bombe atomique sur Hiroshima (Japon)". L'agence de presse irakienne officielle, l'INA, ajoute qu'"entre 170 et 680 tonnes de déchets nucléaires ont été abandonnées sur le terrain des opérations entre l'Irak et le Koweït" lors de la guerre du Golfe. L'agence accuse aussi les Etats-Unis d'avoir abandonné des produits radioactifs qui ont provoqué la mort de 50.000 enfants irakiens au cours des huit premiers mois qui ont suivi la guerre". L'Irak affirme que le taux de cancer a quadruplé dans les régions du sud bombardées par les forces alliées. Le directeur de l'EMRO a indiqué que délégation allait "prélever en Irak des échantillons pour des analyses en vue de définir le degré d'irradiation de l'environnement". C'est ainsi que ce dossier, qui s'étale entre 1995 et 2001, et qui relève à la fois de la problématique sanitaire et environnementale et du nucléaire militaire a surgi sur le plan de travail de Prospéro et cie.

Ensuite, il y a eu la montée des mouvements anti-guerre, surtout fin 2002 et début 2003. Comme j'avais étudié en détail les formes de la critique dans le cas de la guerre du Kosovo (1999), j'ai entrepris de suivre au plus près la façon dont s'organisaient les mobilisations contre la guerre. L'entrée dans la période dite « post 11 septembre » avait évidemment modifié les ressorts de la critique à l'échelle internationale puisque la « guerre contre le terrorisme » était désormais propulsée comme une cause supposée commune et universelle – légitimée par des résolutions de l'ONU de l'automne 2001, associées à l'intervention en

¹⁹ La Revue des Mondes Musulmans et de la Méditerranée publie un numéro intitulé « L'Irak en perspective » (n° 117-118). On peut lire dans le préambule : « Peut-on parler de l'Irak avec la distance critique consistant à taire sa colère de citoyen par rapport à l'horreur d'aujourd'hui et celle d'hier ? Celle d'aujourd'hui, alors qu'à un embargo de plus de dix ans et à une occupation aussi arrogante qu'imprudente fait désormais suite une violence multiforme détruisant la société irakienne dans ses fondements mêmes ? [...] nous avons fait le pari d'aller au-delà de cette histoire immédiate si douloureuse, pour tenter une mise en perspective susceptible d'éclairer les drames d'aujourd'hui par un retour sur divers aspects de l'histoire récente ou plus ancienne».

Afghanistan²⁰. La critique des mouvements anti-guerre occidentaux avait été beaucoup moins organisée, suivie et percutante lors du déboulonnage du régime des Talibans. Mais la manière dont se prépare la guerre contre l'Irak au cours de l'année 2002 fournit de multiples prises à la critique. C'est surtout le long épisode de l'enquête sur les armes de destruction massive (ADM) et l'épreuve engagée entre Hans Blix et le Pentagone qui prépare la dénonciation du mensonge d'Etat et de la manipulation générale des institutions internationales²¹. Les adversaires de la « théorie du complot », figure utilisée notamment dans les sciences politiques, pour désamorcer la critique radicale, ont sur ce dossier du mal à redresser la barre. Il m'a semblé à l'époque que l'on avait une figure typique de croisement d'une épreuve de force et d'une épreuve de légitimité, et que ce contexte était favorable à un travail politique modifiant le jeu des instances mobilisées par la notion de « communauté internationale ». C'est pourquoi, j'ai également rassemblé un forum de discussion à chaud ouvert sur Libération entre le 20 mars et le 20 avril 2003. Ce forum constitue une archive intéressante puisqu'on peut y lire, sans faire d'anachronisme, les différents arguments développés par les intervenants pro- et anti-guerre. Le poids du contexte est explicite – le forum couvre toute la période de l'offensive américaine jusqu'à la chute de Bagdad. On voit surtout comment la démonstration de force de la « meilleure armée du monde » qui déboulonne le régime de Saddam Hussein en trois semaines a semblé donner raison aux partisans d'une participation de la France accusant les militants anti-guerre de « frilosité géopolitique ».

Le forum du printemps 2003 se concluait sur une sorte de renoncement modéré des acteurs anti-guerre : finalement, la chute de Saddam Hussein semblait acquise sans trop de dégâts collatéraux. Comme il était difficile de soutenir politiquement ce régime, les mouvements anti-guerre, pourtant largement motivés par une critique radicale de la géopolitique américaine²², et partiellement relayés par quelques gouvernements européens (dont l'Allemagne, la Belgique et la France), se sont dispersés. Une *période muette* du point de vue de la critique a laissé croire quelques temps à une possible reconstruction pacifique de l'Irak (le précédent de l'Afghanistan, considéré alors comme réglé, à quelques epsilons-talibans

²⁰ « Dans la monotone campagne War-on-Terror menée par les sociétés de télévisions américaines, dont les règles de langage s'étaient directement rattachées aux programmes du Pentagone, on n'exprima pas une seule fois cette idée élémentaire : le terrorisme n'est pas un adversaire, mais un *modus operandi*, une méthode de combat qui se répartit immédiatement sur les deux parties d'un conflit - raison pour laquelle la " guerre contre le terrorisme " est une formule absurde. Elle fait monter une allégorie au rang de l'ennemi politique. Dès que l'on suspend l'exigence contagieuse, celle qui nous force à prendre parti, et que l'on suit le principe des processus de paix, consistant à entendre aussi l'autre partie, il devient évident que l'acte de terreur, considéré isolément, ne constitue jamais un commencement absolu. Il n'y a pas d'acte gratuit terroriste, pas de " Que la terreur soit " originel. Chaque attentat terroriste se conçoit comme une contre-attaque dans une série dont on dit toujours qu'elle a été inaugurée par l'adversaire. » Peter Sloterdijk, *Ecumes. Sphérologie plurielle*.

²¹ Voir, ex post, le titre de *L'Humanité*, « Un mensonge d'État de destruction massive en Irak » : L'image de Colin Powell brandissant au Conseil de sécurité du 5 février 2003 les « preuves » que l'Irak violait les résolutions de l'ONU a fait le tour de la planète. Images prises par des satellites montrant des sites de fabrication d'armes de destruction massive (ADM), confessions d'un transfuge irakien révélant des liens entre Saddam et Ben Laden..., l'administration Bush n'a pas hésité à recourir à des faux grossiers pour justifier l'imminence d'une guerre contre l'Irak. Et cela bien que le chef des inspecteurs onusiens, Hans Blix, et le directeur de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), Mohamed Al Baradeï, aient démontré le contraire. Et quand George Bush affirmait, le 6 mars, que « cela n'a pas de sens de continuer sans fin à espérer que Saddam Hussein désarme », il savait que le régime irakien ne disposait pas d'ADM. » (*L'Humanité*, 11 septembre 2006) En vérité, le plan d'invasion de l'Irak révélé par le Washington Post dans son édition du 17 janvier 2003 était prêt depuis le 17 septembre 2001, six jours après les attentats du 11 septembre. »

²² N. Chomsky, *Hegemony or Survival. America's Quest for Global Dominance*, Henry Holt and Co, New York, 2003.

près, ayant pesé dans cette appréciation générale). Mais, l'accumulation continue des épreuves (attentats, enlèvements, exportations multiples du conflit, courbes croissantes de pertes civiles et militaires, jusqu'au diagnostic récent de « guerre civile ») a produit de nouvelles arènes critiques, dont un des premiers points d'impact a été la « défaite » électorale des Républicains au congrès américain. Le 19 novembre 2006, l'ancien secrétaire d'Etat américain, Henry Kissinger demande une conférence internationale sur l'avenir de l'Irak : « nous devons à court terme donner une définition internationale de ce qui serait un dénouement légitime - quelque chose qui pourrait recevoir l'adhésion des Etats limitrophes, de nous-mêmes et de nos alliés ». Mais, selon de multiples commentateurs, tout indique qu'il est « déjà trop tard »... S'impose ainsi, sur un mode dramatique, une mise à l'épreuve radicale des *principes de réalité* qui fondent l'action publique internationale.

Aujourd'hui, le constat d'un « chaos irakien », jugé sans précédent, tend à faire un accord de plus en plus large, et des marques d'inquiétude et d'impuissance de plus en plus patentes surgissent dans les commentaires de la plupart des acteurs (des représentants de l'ONU jusqu'aux simples citoyens, en passant par les gouvernements, les ONG et les medias). Si la reconnaissance d'une *perte de prise politique* irrémédiable a mis du temps à s'imposer, le couple puissance/impuissance est désormais un thème central dans les interprétations de cette guerre. Dans un texte en préparation, je propose d'analyser la série complète des interventions sur ce conflit à travers les vagues successives d'alertes et de critiques depuis l'année 2002, marquée par des « chassés-croisés » autour de la mission d'inspection de Hans Blix et des fameuses « armes de destruction massive », jusqu'à la configuration la plus récente. Au plan méthodologique, le suivi de la longue liste des épreuves liées à la guerre en Irak est effectué de manière continue à l'aide de nos outils socioinformatiques²³. Ils permettent de croiser systématiquement les événements marquants, les configurations d'acteurs, les modes d'accès aux témoignages et aux preuves issus du « terrain », les jeux d'arguments et les formes d'*ouverture d'avenir* – ou les visions catastrophistes – développés par les auteurs-acteurs qui interviennent dans un grand nombre d'arènes rendues visibles sur la Toile.

²³ F. Chateauraynaud, *Prospéro : Une technologie littéraire pour les sciences humaines*, Paris, CNRS, 2003.